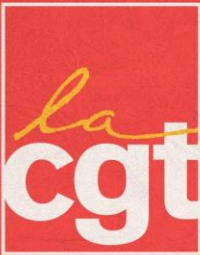


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Lycéen·nes mobilisé·es : la répression doit cesser, la démocratie doit vivre dans les établissements

Depuis plusieurs jours, des lycéennes et des lycéens se mobilisent dans de nombreux établissements pour dénoncer leurs conditions d'étude, le manque de personnels, les classes surchargées, les dysfonctionnements de leurs établissements et, plus largement, pour faire entendre leurs revendications. Contrairement à l'idée qu'essaie d'installer le gouvernement, leurs revendications ne sont pas partisans mais liées à leurs conditions de vie et d'études, et font ainsi partie de leurs libertés syndicales.

Pourtant ce mouvement fait l'objet d'une répression qui s'intensifie. Interpellations, gardes à vue, violences aux abords des établissements : plusieurs lycéen·nes ont déjà été confrontés à la police pour avoir participé à des mobilisations.

Cette situation est inacceptable.

La jeunesse a le droit de s'exprimer, de revendiquer et de se mobiliser. Les lycéennes et les lycéens ne sont pas des auteurs de troubles : ce sont des jeunes qui prennent la parole et veulent être entendus.

Un Etat dont l'école apprend la démocratie à la jeunesse ne peut pas lui envoyer la police. Les libertés d'expression, de réunion et de mobilisation des lycéen·nes doivent être respectées et protégées. Les établissements scolaires ne peuvent devenir des lieux où l'on intimide, sanctionne ou réprime celles et ceux qui contestent et qui proposent.

La CGT est très attachée au respect de la citoyenneté et à la liberté d'expression des jeunes et tient fermement au respect de l'autonomie des lycéen·nes comme des étudiant·es. Ce sont à elles et eux de définir leurs revendications et leurs mobilisations en toute indépendance.

Les personnels de l'Éducation nationale ont un rôle essentiel à jouer. Face aux pressions et aux tentatives d'intimidation, ils doivent pouvoir accompagner leurs élèves, garantir leurs libertés et faire vivre la démocratie au sein des établissements. **La mobilisation des jeunes doit être entendue, pas étouffée.**

La CGT, ses structures territoriales et professionnelles sont au service des organisations syndicales lycéennes et étudiantes représentatives pour protéger le droit à mobilisation des lycéen·nes. Face à la répression, nous réaffirmons notre solidarité avec les lycéennes et les lycéens. **Leur liberté d'expression et de mobilisation doit être garantie y compris lors de la grande journée de grève et de manifestation de ce 29 septembre 2026.**

A Montreuil le 28 septembre 2026